La toilette des oiseaux

L'aérodrome s'est à peu près désempli du nombreux public qui l'animait tout à l'heure. Le pesage est presque vide. Seuls les hangars présentent une certaine animation. Cependant, une foule assez nombreuse attend dans la tribune et les guinguettes qui se sont installées aux abords du champ d'aviation regorgent de monde. On attend.

Pendant ce temps, on procède à la toilette des grands oiseaux. Les automobiles de ravitaillement circulent devant le front des hangars. Les appareils sont sortis et les mécaniciens les nettoient, changent des pièces, préparent les grands oiseaux pour l'envol du lendemain. On entend rouler un moteur, des hélices tournent.

Il ne viendront pas

Les retardataires ne viennent pas.

A 7 heures du soir, une dépêche annonce que Duval a « cassé du bois » à Esserghem, à dix kilomètres de Bruxelles.

A la même heure, un coup de téléphone de Berckem-Aviation fait savoir que Barra et Wyamellen ne peuvent partir par suite de la violence du vent.

Notre interview de Train

Dans la soirée, nous avons rencontré l'aviateur Train et l'avons prié de nous raconter son voyage. Et Train, doucement, nous a dit : « Mon voyage a été bon. Je suis parti très tard, parce que j'étais en délicatesse avec mon moteur. Vous savez dans quelles conditions je participe au circuit. Je n'ai pas de suiveurs. Je n'emporte aucune pièce de rechange. Aucune voiture ne me suit. Je veux mettre mon appareil en valeur, procéder à une simple démonstration. »

— Votre appareil est bien celui, qui, à Issy-les-Moulineaux..... ?

— Oui.

L'aviateur se tourne vers son ami Tips et sourit.

M. Tips est un sportsmen Bruxellois qu'émurent les malheurs et la ténacité de Train ; il a suivi Train et qui, chevaleresquement offrit à Train son concours. Il lui permit de reprendre sa route, à Bréda, en lui fournissant une pièce essentielle, il est décidé à « ne pas l'abandonner ».

Réception à l'aérodrome

A six heures du soir, au buffet de l'aérodrome, le comité avait reçu tous les aviateurs présents.

M. Delanoë, président du comité d'aviation, les a chaleureusement remerciés de la journée inoubliable qu'ils venaient d'offrir au public roubaisien, tout en affirmant une fois de plus l'énergie de notre race. Il a particulièrement fait l'éloge de Train, inventeur et constructeur de son appareil, qui fait toutes ses étapes sans le secours de personne et n'a pas d'auto-pilote avec du matériel de réparation.

M. Delanoë n'a pas oublié dans ses remerciements M. Oudaille, l'aimable commissaire spécial du ministère de l'Intérieur, dont chacun a admiré le parfait service d'ordre.

Au nom de notre confrère « Le Journal », M. G. Prade s'est déclaré enchanté du grand succès obtenu par l'étape Bruxelles-Roubaix et a associé dans un même toast à l'occasion du prochain départ pour Londres, la France et l'Angleterre.

Le champagne a été ensuite offert aux rois de l'air.

Réception des Aviateurs a la Mairie de Roubaix

A neuf heures et demie du soir, dans la salle du Conseil municipal, M. Motte, maire de Roubaix, a reçu les dix aviateurs ayant accompli l'étape Bruxelles-Roubaix.

M. le Maire avait à ses côtés MM. Sayet, Chaudesaigues, Dewitte, Deschodt, Leblanc, adjoints ; Leroy, chef adjoint du cabinet du Préfet ; Oudaille, commissaire spécial ; commandant Kotzski, les conseillers municipaux et les membres du comité de l'Aviation.

M. Delanoë, président de ce comité, présente au maire les rois de l'air.

M. Motte fait l'éloge des organisateurs de Roubaix-Aviation et salue les champions du jour qui, au mépris de tous les dangers, viennent une fois de plus de montrer ce que peuvent l'énergie et l'endurance.

En terminant, M. le Maire félicite tout particulièrement Beaumont, vainqueur de Paris-Rome et Vérdines, gagnant de Paris-Madrid.

M. Leroy excuse M. le Préfet du Nord et souhaite en son nom, aux aviateurs, la bienvenue dans le département du Nord. Il associe le gouvernement au succès du circuit et porte le santé de M. le Président de la République.

M. Georges Prade, commissaire général du circuit, boit au succès de la course, à la Ville de Roubaix, au prochain envol des oiseaux humains vers la terre anglaise.

Au nom de ses camarades, Vérdines remercie l'administration municipale de sa réception bien française, vos acclamations, vos félicitations chaleureuses, jusqu'au bouquet qu'une mignonne fillette vient offrir à l'aviateur, tout cela dit-il, ne se voit qu'en terre française : aussi est-ce bien haut que je pousse un cri de : « Vive la France ! ».

Tous les autres aviateurs poussent également un cri de : « Vive la France ! », puis, tandis qu'on verse le champagne, des paroles aimables sont adressées à M. Oudaille qui reporte sur le comité de Roubaix le succès de cette grande journée.

A dix heures, la réception prend fin.

Le classement de l'Etape

Voici quel est le classement des aviateurs pour cette cinquième étape de Bruxelles-Roubaix. Nous avons donné plus haut les heures de départ de Berckem-Aviation. Nous allons les rappeler en indiquant les heures d'arrivée et le temps mis par chaque aviateur pour accomplir l'étape ; c'est ce temps qui compte pour le classement :

1er, Vérdines. Départ : 10 heures 06 minutes. Arrivée : 11 heures 04 m. 44 s. Temps : 58 minutes 44 secondes.

2e, Kimmerling. Départ : 10 heures 12 minutes. Arrivée : 11 heures 23 m. 40 s. Temps : 1 heure, 11 minutes, 40 secondes.

3e, Garros. Départ : 10 heures 02 minutes. Arrivée : 11 heures 17 m. 56 s. Temps : 1 heure 15 minutes 56 secondes.

4e, Beaumont. Départ : 10 heures. Arrivée : 11 heures 24 minutes 25 secondes. Temps : 1 heure 24 minutes 25 secondes.

5e, Valentine. Départ : 10 heures 50 minutes. Arrivée : 12 heures 27 m. 37 s. Temps : 1 heure 37 minutes 37 secondes.

6e, Renaux. Départ : 10 heures 10 minutes. Arrivée : 12 heures 04 m. 27 s. Temps : 1 heure 54 minutes 27 secondes.

7e, Vidart. Départ : 10 heures 04 minutes. Arrivée : 12 heures 02 m. 14 s. Temps : 1 h. 58 minutes 16 secondes.

8e, Gibert. Départ : 10 heures 08 minutes. Arrivée : 12 heures 14 m. 19 s. Temps : 2 h. 06 minutes.

9e, Train. Arrivée : 2 heures 29 m. 59 s. Temps : 4 heures 09 minutes 59 secondes.

10e, Prévost. Arrivée : 3 heures 06 minutes 33 secondes. Temps : 4 heures 43 minutes 33 secondes.

Il faut noter que Valentine est déclassé. Il avait tenu néanmoins à accomplir cette étape de Bruxelles-Roubaix.

Le classement général après la 5e étape

1er, Beaumont, 46 h. 34 m. 2 s.
2e, Garros, 49 h. 12 m. 53 s.
3e, Vidart, 52 h. 49 m. 54 s. 2/5.
4e, Vérdines, 55 h. 7 m. 12 s. 2/5.
5e, Gibert, 70 h. 4 m. 46 s. 4/5.
6e, Renaux, 71 h. 4 m. 28 s.
7e, Kimmerling, 74 h. 11 m. 15 s. 2/5.

Les réclamations contre Beaumont sont rejetées

Nous avons appris sur l'aérodrome de Roubaix que les commissaires sportifs ont rejeté la réclamation que les aviateurs avaient formulée contre Beaumont, à l'étape d'Utrecht.

Le Départ pour Calais

Le signal du premier départ de l'étape Roubaix-Calais sera donné ce matin jeudi, à dix heures.

Les départs s'effectueront groupés de 2 minutes en 2 minutes.

De nouvelles fêtes en perspective

Des fêtes du Circuit européen ne sont pas terminées que nous pouvons annoncer que l'aérodrome de Roubaix les verra se renouveler sans tarder.

L'Automobile-Club de France organise, en effet, une course d'aéroplanes qui s'appellera la « course-école ». Les départs seront donnés à Paris et les aviateurs se rendront successivement en cinq villes différentes. La première étape de cette course sera Roubaix. Le comité de l'aérodrome de Roubaix a voté, à cet effet, un prix de 10.000 francs.

La date de cette étape n'est pas encore définitivement fixée, mais elle le sera sous peu. Nous croyons savoir que les jours choisis sont le 30 juillet pour le jour d'arrivée et le 31 juillet pour celui du départ.

A COTÉ DU CIRCUIT

Un faux aviateur à l'aérodrome de Calais

Un farceur, qui essaya d'emprunter la forte somme, est en faisant passer pour Legagneux, avait annoncé son arrivée en aéroplane pour mardi. Il était même venu reconnaître l'endroit de l'atterrissage dans l'auto d'un Calaisien de bonne volonté et avait demandé au commandant de la place de Calais d'organiser un service d'ordre. Tout fut fait selon ces désirs. Un journaliste de Calais, invité à faire le parcours Roubaix-Calais en sa compagnie, a même pris l'express pour se rendre à Roubaix.

Mais le soi-disant Legagneux disparut. Plusieurs milliers de Calaisiens l'attendirent vainement.

SAVON du CONGO Mêfiez-vous des imitations

Au Conseil de l'Ordre, à Paris

ELECTION D'UN BATONNIER

Hier après-midi a eu lieu, au Conseil de l'Ordre des avocats, l'élection d'un nouveau bâtonnier en remplacement de Me Busson-Billault, dont les pouvoirs venaient à expiration.

M. Fernand Labori a été élu par 614 voix sur 794 votants.

En transmettant les pouvoirs à son successeur, Me Busson-Billault a salué Me Labori au nom du Conseil de l'Ordre et en félicitant le barreau tout entier d'avoir à sa tête un bâtonnier tel que lui.

Me Labori, vivement ému, a remercié Me Busson-Billault des termes bienveillants avec lesquels il lui transmettait les pouvoirs du bâtonnier et a déclaré en terminant que, dans les annales du Palais, Me Busson-Billault demeurerait toujours le « Bâtonnier du Centenaire ».

On sait, en effet, que pendant son bâtonnat, Me Busson-Billault eut à organiser les fêtes commémoratives du centenaire du rétablissement du barreau.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Les Retraites Ouvrières

A TOURCOING

REVISION DES LISTES. — 4e Section. — La liste des assurés obligatoires de la 4e Section, dressée par la Préfecture sera mise à la disposition des intéressés jeudi 28 juin, de 6 heures à 8 heures du soir, au siège de la 4e Section, Ecole des Garçons, rue des Champs.

MM. les membres de la commission recueilleront les observations qui leur seront faites au sujet des changements d'adresses, rectifications d'orthographe des noms ou de date.

Ils recueilleront également les bulletins des assurés obligatoires ou facultatifs qui ne les auraient pas encore remis.

Un employé sera adjoint à la Commission comme secrétaire et remplira les bulletins des personnes qui en feront la demande.

2e, 3e et 7e Sections. — Les premières listes complémentaires comportant environ 200 noms de personnes des 2e, 3e et 7e sections, dont l'inscription n'avait pas été faite sur le liste primitive et qui ont réclamé cette inscription, et notamment, un certain nombre des jeunes gens de 18 ans qui ce sont fait délivrer un livret de travail, ont été adressées par la Préfecture au bureau général des retraites ouvrières à l'Institut Social, 11, rue de Tournai.

Les intéressés qui voudraient vérifier leur inscription sur ces listes peuvent s'adresser au bureau général des retraites, Institut Social, 11, rue de Tournai, chaque jour, de 8 heures et demie à midi, et de 2 heures à 6 heures du soir, et le dimanche de 8 heures à midi.

Accident mortel en gare de Lens

Mercredi matin, le mécanicien Alfred Lefebvre, 34 ans, réparait un caniveau sur la voie ferrée près de la cabine de la bifurcation de Sallaumines. A 7 heures 50, à l'entrée en gare du train d'Hénin-Liétard, dont la machine avançait tender avant, il ne put se garer assez vite et fut atteint à la tête par le marche-pied du tender. On le relève ayant le crâne fracturé, il mourut pendant qu'on le transportait à l'hôpital de Lens.

Le défunt, qui habitait Courcelles-le-Comte, laisse une veuve et à enfants en bas âge.

Le Festival de Dunkerque

TIRAGE DES PRIMES

Voici les résultats du tirage au sort des primes aux sociétés ayant pris part au festival de Dunkerque :

1000 fr., Union Musicale, Secin. — 500 fr., Roubaix, Cercle Moderne. — 400 fr., Philharmonie, Halluin. — 400 fr., Musique communale Saint-Pol-sur-Mer. — 300 fr., Wattelin, Fanfare filature. — 200 fr., Réunis Rallye Champagne. — 200 fr., Bergues, Musique municipale. — 200 fr., L'Etoile du Nord, St-Pol-sur-Mer. — 100 fr., Caix, philharmonie. — 100 fr., Harmonie municipale, Cassel. — 100 fr., Houllschoebe, musique communale. — 100 fr., Fanfare communale Leon-Plage. — 100 fr., Musique municipale, Melo. — 100 fr., Réveil Musical, Petite-Synthe. — 50 fr., Malebarbes, fanfare « La Massagran ». — 50 fr., Fanfare municipale, Proyart (Somme). — 50 fr., Harmonie municipale de Warmhoudt. — Surprise, 25 fr., Fanfare Rexpoïde.

26 juin (2 jours). — 200 fr., Philharmonie Caix. — 175 fr., Philharmonie Halluin. — 150 fr., Réunis Rallye Champagne.

La fièvre aphteuse

A SAINT-POL

En raison de la fièvre aphteuse qui sévit actuellement, les marchés aux bestiaux de Saint-Pol sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

Le Service des trains

Comme conséquence du changement de service sur le réseau de l'Etat Belge, les modifications ci-après seront apportées aux trains de voyageurs à partir du 1er juillet :

Le train 2449 sera avancé de 4' au départ de Lille et de 2' à l'arrivée à Comines-Belgique.

Le train 2483 sera avancé de 1' au départ du PA du Pellegrin et de 2' au départ d'Halluin.

Le train 2495 sera avancé de 2' au départ de Tourcoing.

Le train 2492 sera avancé de 2' au départ d'Halluin.

Le train 2509 sera avancé de 1' au départ de Lille et de 4' au départ de Tourcoing.

Le train 211 sera avancé de 1' au départ de Roubaix et de 2' au départ de Tourcoing.

Le train 2545 sera avancé de 1' au départ de Tourcoing.

Le train 2515 sera avancé de 1' au départ de Lille.

Le train 2541 sera retardé de 3' au départ de Tourcoing et de 4' à l'arrivée à Mouscron.

Les trains 2219 et 2217 seront avancés de 1' au départ de Baisieux.

Le train 2533 des mercredis, sera avancé de 4' au départ de Lille et de 2' à l'arrivée à Dunkerque.

Le train 2560 sera retardé de 2' entre Armentières et Tourcoing.

Le train 101 sera avancé de 1' au départ du PA des Bons Pères, de 2' au départ de Recquignies, de 3' au départ du PA de Roeq, de 4' au départ du Jeumont et à l'arrivée à Erquelines.

Le train 2958 sera avancé de 1' au départ de Valenciennes, de 2' au départ de Blanc-Misseron.

Le train 2901 sera avancé de 2' au départ de Blanc-Misseron.

Le train 2903 sera avancé de 1' à l'arrivée à Quiévrain.

Le train 2905 sera avancé de 1' à l'arrivée à Quiévrain.

Le train 2959 sera avancé de 4' au départ de Valenciennes.

Le train 2914 sera retardé de 8' entre Quiévrain et Valenciennes, du 1er juillet au 1er octobre seulement.

D'autre part, le train 2906 sera avancé de 6' entre Valenciennes et Lille, de même que les trains : 1925, entre Saint-Amand et Douai ; 1926 entre Douai et Wallers ; 1963 été entre Valenciennes et Douai.

Le train 189 sera avancé de 1' entre Lourches et Valenciennes.

Le train 270 été sera avancé de 1' entre Saint-Amand et Wallers.

Le train 199 sera avancé de 1' entre Wallers et Saint-Amand.

Le train 269 sera avancé de 1' entre Somain et Orchies.

Le train 286 sera avancé de 1' entre Somain et Aniche.

Le train 159 entre Lille et Aulnoye et le train 1570 entre Valenciennes et Lille seront mis en marche le mardi au lieu du samedi, en octobre, novembre et décembre, à titre temporaire et d'essai.

Le train 159 sera retardé de 16' au départ de Lille pour relever à cette gare la correspondance du 1570 venant de Tourcoing.

Les trains d'après feront arrêt à Douchy-Carmiers : 222, à 8 h. 48 matin ; 1892, à 9 h. 14 soir.

Par contre, l'arrêt du 2242 à Hasdingeul sera supprimé.

Le train 291 sera avancé d'une minute entre Douai et Somain et de 2' entre Somain et Cambrai, en vue d'augmenter l'intervalle à Somain entre les départs des trains 2904 et 2957.

Le train 267 sera supprimé entre Lourches et Somain et remplacé sur ce parcours par le train 194 rendu voyageurs et modifié comme suit : Lourches, d. 11 h. 21 soir (heure actuelle), d. 11 h. 26 ; Somain, a. 11 h. 35 soir.

Carnet du Lecteur

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Percepteurs. — Sont nommés dans le Pas-de-Calais, à Guisettes, M. Bérrain, percepteur de 3e classe ; à Hesdigneul, M. Billy, percepteur de 2 classe.

LILLE

A la Mairie

Les bouchers réclament de nouveaux échandoirs

De nombreux bouchers ayant l'intention d'adjoindre à leur commerce de détail, celui de chevillier, ont envoyé au Palais Rihour, hier à 1 heures 45, une délégation d'une quinzaine de leurs confrères pour demander au Maire la transformation de quinze écuries d'attente insuffisantes en échaudoirs. M. Duburcq, adjoint, MM. Bulvine et Gosselin assistaient à cette entrevue qui fut très agitée. Il fut décidé qu'une Commission municipale étudierait cette question.

LE SUCRE BÉGHIN

se recommande à sa blancheur, à sa forme régulière. m.a.2123

UNE PAUVRE DEMENTE DISPARUE ET RETROUVÉE

La jeune Julie Vandewestyne, 19 ans, pensionnaire aux Incurables de St-André, était venue passer les fêtes de Lille chez ses parents, cours Ruault ; elle disparut dans la matinée de mardi ; la police avisée retrouva la pauvre faible d'esprit mercredi soir, errant dans la rue.

UN LIEUTENANT-COLONEL ADMIS A LA RETRAITE

M. le lieutenant-colonel Lugnier, frappé dans deux mois de la limite d'âge, sera remplacé — jusqu'à nouvelle décision — dans le commandement du 1er escadron du train des équipages, par M. le capitaine Delbreil.

SOYONS MEILLEURS

Mercredi matin, vers dix heures, rue Colbert, Alexis Mémebois, habitant à Marquette, a été l'objet d'une contravention pour infraction à la loi Grammont. Bien que son cheval fut atrocement blessé il n'avait pas hésité de lui mettre des harnais. Ceux-ci frottaient continuellement ses blessures.

UN CYCLISTE SE BLESSE EN TOMBANT

M. Maurice Matthéon, 20 ans, tourneur, rue Vauquelin, cour Lévin, passant à bicyclette, mercredi soir, vers sept heures et demie, rue Pierre-Legrand, se jeta sur une automobile qui le fauça à terre. Dans sa chute, le cycliste s'est blessé légèrement à l'arcade sourcilière droite.

UN CHIEN RAGEUR

Mercredi, à quatre heures, le jeune Marcel Mazzoni, 4 ans et demi, demeurant rue Jeanne-d'Arc, jouait à la porte de son domicile, quand un chien errant le mordit à la cuisse droite. Le petit blessé a été conduit à l'Institut Pasteur.

A PROPOS D'UN SUICIDE

Signalons le suicide de Pierre Cuvelier, 70 ans, vannier, rue [illegible], dont nous avons dit que cet acte de désespoir était dû à la misère.

Son beau-fils M. R... nous prie de nous informer que son beau-père demeure, rue [illegible], dans l'aisance.

Colliers-Douche

avec réservoir, vendus 14 fr. 50 au lieu de 15 fr., chez Mlles L. et R. Assolant, diplômées-herboristes diplômées, 18, rue d'Isoré, près l'Hôpital-Militaire, Lille.

UNE MISSION BELGE

Il vient d'arriver à Lille un [illegible] belge qui se rendra à Paris pour étudier le fonctionnement de nos usines modèles. M. [illegible] Léger a mentionné la [illegible] qui a été [illegible] de M. le Dr [illegible], entre autres visites municipales.

FUNÉRAILLES DE M. CHARLES-MARIE FAUVIEUX

Mercredi matin eut lieu l'inhumation de M. Charles-Marie Fauvieux, [illegible] de change, [illegible] de la Bourse de Lille, [illegible] d'une nombreuse sympathie [illegible] du commerce, de l'industrie et de la finance.

BON AUX MÈRES

Dans la Statistique de Paris, [illegible] la Ville de Lille, [illegible] les mères, [illegible] et un tableau intéressant [illegible] des mères [illegible] et [illegible] de talent qui habite Lille [illegible].

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

Voici la liste des lauréats des [illegible] Lille, Prévoyance, M. [illegible] :

Cours supérieur. Renaissance de Cambrai. Lecture à vue de G. Gabelles, 1re concours ; Mlle Yvonne Dubreucq, 2e prix ; Mlle Marie Delecourt.

Cours préparatoire. Fête Champêtre de Capri de F. Schaverbeke. Lecture à vue G. Gabelles, 1re mention à l'unanimité ; Mlle Yvonne Barrescot ; 1re mention, Eva Raisin.

Cours élémentaire. Mode de Lucie. Sérénade de mandolines de Decorme, 1re mention à l'unanimité, Mlle Eudoxie Fournier ; 2e mention, Mlle Andrée Richard.

Dans nos amicales laïques

Amicale Fourlaïs

Le Comité de cette Association organise une Grande Tombola au profit des [illegible] associations de l'Ecole, si nombreux dans ce quartier populeux et l'un des plus pauvres de la Ville de Lille. Le prix du billet est fixé à 5 centimes. La valeur des [illegible] offerts par les autorités et de généreux donateurs est un sûr garant de la réussite de cette tombola dont le tirage s'effectuera le jour en jeune.

Nous prions les sociétés [illegible] de l'Ecole de vouloir bien aider le Comité pour le placement des billets. Ils pourront en trouver à l'Ecole Fourlaïs, rue des [illegible], directeur, M. E. Dubois ; chez Mme Emile Demarchelier, présidente de l'Association, 18, rue Camille-Desmoulins, à Roubaix, et chez M. Robert Cayet, directeur-trésorier, 19, rue d'Arcole.

CIMETIÈRES

Les familles qui désirent l'enlèvement d'une nouvelle les concessions expirées pour [illegible] d'un mois, au bureau des Cimetières (hôtel de Ville) Etat Civil, de 8 heures 30 à 3 heures 30, dimanches et fêtes exceptés, pour faire la déclaration et y signer le bordereau de concession.

Les monuments funéraires pour lesquels la concession n'aurait pas été renouvelée, devront être enlevés par les propriétaires faute de quoi l'enlèvement sera fait d'office et à leurs frais.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris 28 juin.

Les ministres se réuniront en Conseil de cabinet au ministère de l'intérieur demain soir à 8 heures. Un Conseil de ministres sera tenu vendredi matin à l'Elysée.

M. Monis quitte le ministère de l'intérieur

M. Monis, ancien président du Conseil, a quitté hier après-midi, à deux heures, le ministère de l'intérieur.

Il s'est fait transporter de la chambre qu'il occupait au premier étage du ministère, sur un fauteuil roulant. Le fauteuil était porté par MM. Antoine Monis, Roques, le docteur Le Moignic, Darras, Jean Lacombles et l'interne qui a prodigué ses soins depuis l'accident dont M. Monis a été victime.

Le docteur Tuffier assistait à la descente. Avec beaucoup de précautions, M. Monis a été ainsi transporté à reculons jusqu'au perron, devant lequel stationnait une victoria attelée de deux chevaux.

M. Monis, qui n'a rien perdu de sa bonne humeur, a plaisanté avec les personnes qui assistaient à son départ. Il a dit en riant : « Vous voyez, on ne peut pas dire que je m'en vais les pieds devant. »

Aidé par le docteur Tuffier et les membres de son cabinet, M. Monis a été placé dans la victoria. L'interne s'est assis à son côté.

Dans une automobile, sont montés deux infirmières et les collaborateurs de M. Monis.

L'ancien président du Conseil s'est rendu à Versailles, où il va, pendant une quinzaine de jours achever sa convalescence.

Le cabinet de M. Messimy

Voici quelle est la composition du cabinet de M. Messimy, ministre de la Guerre :

Chef de cabinet : général Girardot, commandant la 3e brigade d'infanterie d'Algérie.

Sous-chefs de cabinet : lieutenants-colonels Mesple, du 2e cuirassiers, et Guillemin, du 42e d'artillerie.

Etat-major particulier du ministre : commandant Berret, du 20e bataillon de chasseurs à pied ; Brissaud-Desmaillet, du 1er d'infanterie ; Moyard, du 134e d'infanterie ; de Brémond d'Ars, du 14e régiment de hussards ; capitaines Méécia, du 46e d'infanterie ; Dimoux-Dime, du 5e régiment de dragons ; Carence, de l'artillerie (état-major de l'armée) ; Faure, de l'artillerie (état-major du 17e corps d'armée) ; Piquet, de l'état-major particulier du génie ; Durand (Antoine-Gabriel), de l'infanterie coloniale.

Le général Girardot, qui succède au général Delétoille comme chef de cabinet, est né à Donkerque, le 31 juillet 1855. Il sort de Saint-Cyr, Capitaine en 1887, chef de bataillon en 1899, lieutenant-colonel en 1903, colonel en 1907. Comme colonel, il a commandé le 1er régiment étranger à Sidi-bel-Abbès, et par intérim la 3e brigade d'infanterie à Mascara. Il est breveté état-major.

Aucun officier du cabinet du général Goiran ne fait partie du nouveau cabinet.

Le cabinet de M. Lebrun

M. Lebrun, ministre des Colonies, conserve le cabinet de son prédécesseur, M. Messimy.

Au ministère des travaux publics

Le cabinet du nouveau ministre des Travaux publics est ainsi composé : chef de cabinet, M. Borde ancien chef adjoint du cabinet de M. Massé ; chefs adjoints : MM. Millot, ancien chef adjoint au ministère des colonies et sous-ministère des travaux publics ; Colas, ancien chef adjoint du cabinet de M. Klotz, et La Vayer, ancien chef adjoint du cabinet de M. Millerand.

M. Le Trequier, ingénieur des Ponts et Chaussées, est détaché en mission spéciale auprès du ministre des Travaux publics.

Au ministère de la justice

M. Crémpt a désigné comme chef de son cabinet, M. Bricou.

Le nouveau préfet de la Seine

C'est M. Delanney, directeur général des douanes, qui va être nommé préfet de la Seine en remplacement de M. de Selves.

La nomination est décidée en principe, et le décret le consacrant sera signé au prochain Conseil des ministres.

M. Bloch, directeur général des Contributions directes, remplacera M. Delanney à la direction générale des douanes.

Au groupe des radicaux-socialistes

Le groupe des républicains radicaux-socialistes s'est réuni sous la présidence de M. Pelletan. Il a adopté sur la proposition de M. Jean Javal l'ordre du jour suivant :

« Le groupe républicain radical-socialiste exprime le désir général que le Gouvernement s'efforce de rénover l'accord des républicains sur le projet transactionnel de la réforme électorale.

« Il se déclare disposé à lui décerner son concours le plus empressé pour cette tâche. »

Cet ordre du jour a été porté à la connaissance du président du Conseil par les soins de son président.

Les délégués des groupes ont été chargés de faire connaître cet ordre du jour à la délégation des gauches qui s'est réunie après le groupe et de l'inviter à provoquer une réunion des députés proportionnalistes et antiproportionnalistes afin d'arriver à un accord.

Une nouvelle interpellation

M. Veillet, député de la Vendée, a déposé une demande d'interpellation sur la politique du Gouvernement.

A la délégation des Gauches

Les délégués des groupes républicains de la Chambre, réunis dans le but de reconstituer la délégation des gauches, déclarent à l'unanimité qu'une réforme électorale ne peut être faite qu'avec la collaboration et le concours de la majorité républicaine.

Il a été résolu de convoquer les divers groupes de gauche à se réunir jeudi, à 3 heures, pour examiner et faciliter un rapprochement en ce qui concerne cette réforme, un accord étant indispensable dans l'intérêt supérieur de la République.

DANS LA RÉGION

ÉCRASÉS

PAR UN TRAIN A BULLY-GRENAY

L'électricien Adrien Breuil, 30 ans, employé à la gare de Lens, était allé à Bully-Grenay faire des réparations. Au passage du train de charbon 4190 venant de Fouquières et entrant à la gare de Bully-Grenay à 4 h. 30, il voulut monter à la marche. Il [illegible] sur le tablier de garde-frein, y lança sa [illegible] et sauta. Malheureusement il glissa et tomba sous les roues des wagons qui le broyèrent.

Le malheureux qui habitait Lens, avenue de l'Impératrice, laisse une veuve et à enfants.

PAR UN TOMBEREAU A SAVY-BERLETTE

En conduisant un tombereau chargé de terre dans le fossé de la Souverie (Seigneurie), le charretier Simon Péri est tombé accidentellement. Une roue du véhicule lui a comprimé le corps. Il est mort sur-le-champ d'une perforation du poumon gauche, occasionnée par une fracture des côtes.

DANS L'ARMEE

NOMINATIONS

Réserve

Au grade de chef de bataillon : régiment de Cambrai, Seyeux ; régiment de Saint-Omer, De Guillebon.

Au grade de capitaine : régiment d'infanterie de Valenciennes, Jeandet ; régiment d'Auvergne, Allemès ; régiment de Saint-Omer, Demay ; 1re région, Rouillac.

Au grade de sous-lieutenant : régiment de Lille, Gombert ; régiment de Cambrai, Garcenot ; régiment d'Auvergne, Granier de Cassagnac ; régiment de Bétheme, Bernard.

Territorialé

Au grade de lieutenant-colonel : 1er territorial, Peintrelas, de Cambrai ; 8e, Vigouan, de Saint-Omer.

Au grade de chef de bataillon : 73e territorial, Parenty, de la 10e région.

Au grade de capitaine : 5e territorial, Lemaire, lieutenant en corps ; 47e, Meilleter et Bélinger, du 8e de la même arme ; 72e, Mallet, de Quimper ; 75e, Fenette, du 85e ; 79e, Ruby, du 46e ; 116e, Costin, lieutenant en 1re ; 119e, Villot, du 14e ; 110e, De la Loge d'Aussan, du 7 ; 148e, Duppont et Morelli, lieutenants en corps ; 157e territorial, Andrau, Coudure, Gabriel, lieutenants en 2e de la même arme.

Au grade de lieutenant : 1er territorial, Cornet, 1er territorial, Crespel ; 145e territorial, Bigot.

Au grade de sous-lieutenant : 1er territorial, Ballieux, du 1er zouaves ; 8e, Chiccoz, du 7e d'infanterie ; Demoyer, adj. au corps ; 43e, Wasmer, adjudant en corps ; 65e, Bruno, sous adjud. à Bourges ; Humbert, adjudant en 16e ; Lebaux ; Perrand, sergent en corps ; 72e territorial, Bonnaud, adjudant ; 4e, Le Bouzet, adjudant en 8e ; Hervé, adjudant en corps ; 136e, Lambert, adjudant à Lille.

LILLE

Les servantes indélicates

Elle détroussait de l'argent et des bijoux

Mme Flipo, marchande de vêtements-[illegible], rue du Mont-de-Piété, 8 bis, constatait mardi soir, en allant chercher de l'argent dans son secrétaire situé au deuxième étage, qu'une somme de 250 francs qu'elle y avait placée quinze jours auparavant était disparue.

Naturellement elle s'en émut et porta plainte entre les mains de M. Décarnoulet, commissaire du 3e arrondissement. Le magistrat n'eut pas de peine à découvrir le voleur du vol. C'était tout simplement [illegible] Sidonie Beniens, âgée de 18 ans, [illegible] et qui journellement se rendait chez Mme Flipo pour faire le ménage. Convoquée au bureau de M. Décarnoulet, elle nia tout d'abord de son innocence, prétendant [illegible] à passer des [illegible] qu'elle [illegible] chez elle et avait pris la somme dérobée en plusieurs fois. Sidonie Beniens ajouta qu'elle avait effectué ses emplettes à l'instigation de son ami Ferdinand Dense, 25 ans, un repris de justice, habitant avec elle dans le garni de la rue d'Orléans et à qui elle remettait une partie de l'argent dérobé. Dense qui a été arrêté protesta de son innocence.

Au cours d'une visite qu'il a faite dans l'appartement de l'indélicate servante, l'agent s'autre part découvrit un [illegible] que Mme Flipo a retrouvé comme [illegible] gardienne.

Sidonie Beniens et son ami seront mis en Parquet ce matin.

Elle volait des monnaies

Jeanne Dégrave, 18 ans, [illegible] quelque temps, en service chez Mme Fabia, rue Négrier. Elle en profita pour des larcins et des escroqueries [illegible] jusqu'à ce que [illegible].

UN SINISTRE MYSTÉRIEUX

Dans l'après-midi, vers trois heures, [illegible] de M. Fleurent, [illegible] [illegible] pour [illegible] mardi par le chef d'[illegible] Le propriétaire de l'immeuble [illegible] [illegible] [illegible]